



Création d'un nouveau commerce

La boulangerie a ouvert ses portes début décembre, le « Saint Honoré », c'est son nom, propose un large choix de pains spéciaux et baguettes, des viennoiseries croustillantes et savoureuses mais aussi de la pâtisserie traditionnelle et orientale onctueuse, des sandwiches variés et formules gourmandes à toute heure, des produits fabriqués sur place de façon artisanale et frais du jour. Le Saint honoré est situé au 30 boulevard Drion. La boulangerie-pâtisserie sandwicherie est ouverte tous les jours de 6h à 20h non-stop. Tél : 09 63 56 59 81. Fermé le mercredi.



A Noter

Médecin de garde
03.20.33.20.33
Pharmacie de garde
08.25.74.20.30
ou www.servigarde.fr

► **Menu du 8 au vendredi 12 janvier dans les restaurants scolaires.** **Lundi 8/01 :** Soupe de tomates à la féta. Fricassée de poulet aux champignons -Riz pilaf. Compotes de fruits. **Mardi 9/01 :** Carottes râpées vinaigrette. Chipolatas. Haricots verts aux oignons. Pommes de terre rissolées. Crème dessert chocolat. **Judi 11 janvier :** Salade du terroir (betteraves, endives). Coquillettes Bolognaises. Emmental râpé. Fruit de saison. **Vendredi 12 janvier :** Velouté de Potiron. Filet de colin poêlé. Bâtonnière de légumes et pommes de terre à la crème. Galette des rois.

► **Bientôt le passage des encombrants.**

La collecte des encombrants se déroulera du lundi 8 janvier au vendredi 12 janvier 2018 suivant les secteurs. Sont uniquement concernés les déchets tels que mobiliers intérieurs et extérieurs, matelas, sommiersSont strictement interdits : gravats, déchets verts, déchets toxiques, pneus, déchets électriques ou électroniques comme les télévisions, postes de radio, cafetières, ordinateurs. 1m3 maximum. **Attention !** Un nouveau contrat de collecte va démarrer à partir du 1er avril. Il faudra s'attendre à quelques changements : la collecte des encombrants ne se fera plus systématiquement tous les deux mois mais sur rendez-vous téléphoniques. Objectifs : améliorer l'aspect visuel et l'accès aux trottoirs, mettre fin aux problèmes d'insalubrité, éviter aux communes le ramassage des refus

► **Vente tickets de cantine et périscolaire**

Du lundi 8 janvier au jeudi 18 janvier inclus. 14 repas par enfant pour le mois de février 2018. Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi uniquement le matin de 8h45 à 11h30. Le samedi 13 janvier de 8h45 à 11h30. Pour les paiements en ligne, envoyer un mail à l'adresse suivante : paiementenligne@orange.fr du 8 janvier au 14 janvier inclus, afin de préciser vos besoins en : cantine et périscolaire pour chaque enfant (nom, prénom, école et jours exacts de repas à préciser). Vous recevrez un mail avec vos codes d'accès et un second avec votre facture. Le règlement sera à effectuer sous 48h en ligne.

► **Super Loto du Nouvel An.** Organisé par le club des supporters « Allez les Tigres ». Animation avec l'équipe de Jean-Louis. Dimanche 7 janvier 2018 - salle Louis-Pol. Ouverture des portes à 10h, début des jeux à 15h.

► **Assemblée générale de la SAP** (Société Anichoise de Pétanque). Elle se déroulera le dimanche 7 janvier à 10h30 salle Jean-Schmidt.

► **Collecte de sang** organisée par l'Amicale des donneurs de sang bénévoles Aniche-Auberchicourt. Le mercredi 10 janvier salle Claudine-Normand de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

► **Marche « Jacques-Corbisez »** Elle se déroulera ce dimanche 7 janvier à 9h. Départ du CACSA.

► **Concours illuminations.** Les récompenses au concours des façades illuminées seront remises en mairie ce samedi 6 janvier à 11h30.

► **Médiathèque Norbert-Ségard.** Elle sera fermée jusqu'au lundi 8 janvier. Réouverture le mardi 9 janvier à 8h30.



A l'affiche, cette semaine !

SANTA & CIE

STAR 80, LA SUITE

LES GARDIENNES

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr.



N°01

Du 01 janvier au 07 janvier 2018
www.aniche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez

ACTUALITÉS

Bonne année 2018 !



Je vous souhaite une bonne et heureuse année : Aux scolaires et étudiants pour la réussite dans leurs études. Aux demandeurs d'emplois pour une année pleine d'espoirs de retrouver du travail.. Aux aînés pour qu'ils combattent au mieux la solitude, la maladie, le handicap. Aux commerçants, artisans, entreprises, pour la croissance et la prospérité. Aux couples et familles, viviers du bonheur de vivre ensemble, dans la bonne entente entre générations. Je souhaite une bonne année à ANICHE, pour la cohésion sociale, les relations de bon voisinage, la baisse de la délinquance et des actes d'incivilités, le bien-être de notre jeunesse. Enfin, mon vœu le plus cher : MIEUX VIVRE, et BIEN VIVRE ENSEMBLE !

Votre Maire

Marc Hémez

La cérémonie des vœux à la population, aux associations et administrations se déroulera le Samedi 20 janvier 2018 à la salle Pierre de Coubertin à 17h. .

Hommage et inauguration, le nom de Roger Consil à la cité HLM

Jusqu'alors appelé communément « Cité HLM », le quartier qui regroupe les rues Cordonnier, Delval et partie de la rue Lutas porte désormais le nom de Roger Consil. A la suite d'une décision unanime du conseil municipal, le Maire, les élus, les membres du CCAS, du Conseil Citoyen, de la Société d'histoire locale, familles et proches, et les riverains ont dévoilé la plaque, qui honore ce citoyen de la rue Verrier : Roger Consil, décédé il y a 7 ans, le 28 décembre 2010, personnage connu, puisque animateur des fêtes de Kopierre, Kermesses, quinzaines commerciales, mais aussi historien. En présence d'une de ses filles, de l'harmonie de l'Avenir Musical de Kopierre, un défilé a animé le quartier jusqu'à l'école Jean-Schmidt où était servi le pot de l'amitié. Dans son discours, le Maire rappela la vie de cet ancien chef d'exploitation du chemin de fer des Houillères, mais aussi rappelé devant les proches et amis, le souvenir de ce « *personnage truculent, bavard et plein d'humour, conteur d'histoires drôles qui savait aussi pousser bien haut la chansonnette..* »





Aniche, ville de solidarité

Repas solidaire au Phare

A l'initiative d'usagers de l'EVS LEPHARE, un repas solidaire a été organisé pour les migrants qui apprennent le français au sein de la structure. Ce repas était placé sous le signe de la solidarité, de l'échange et de la convivialité. Les bénévoles de l'EVS ont fabriqué des objets qui ont été offerts aux invités, au total, 28 personnes qui ont pu apprécier le repas et ce merveilleux moment. Les élus représentés par Christian Vitu, Michel Fleurquin, Jean-Louis Chantreau et Carole Carpentier ont pu partager la bûche de Noël tout en conversant avec les invités.



Repas solidaire à la cantine Wartel

Dans le cadre de l'action liée à la politique de la ville, au titre de la cohésion sociale, le CCAS a organisé ce jeudi 28 décembre un repas à la cantine Wartel. Cette action destinée aux résidents des quartiers prioritaires du Champ de la Nation et de l'Archevêque avait pour but de rompre l'isolement des personnes âgées ou personnes handicapées qui manquent de visites, de distractions et surtout d'échanges et de contacts humains. Une animation musicale avait été mise en place et une navette a assuré le transport des convives.

Le maire Marc Hémez et les élus du CCAS ont partagé le repas avec les convives.

Solidarité avec ceux qui ont veillé toute la nuit de Saint-Sylvestre.

Soucieux de marquer leur sympathie et leur solidarité avec celles et ceux qui veillent toute l'année sur les personnes et les biens, le Maire Marc Hémez et Georges Lemoine, adjoint aux fêtes et cérémonies ont rendu visite la nuit du 31 décembre aux policiers et pompiers pour leur apporter une brioche : une démarche fort appréciée par ces derniers.



L'Histoire de nos Maires

Edouard Lefebvre, le maire pharmacien

Edouard Alexandre Joseph Lefebvre est né le 2 mars 1849 à Arleux. Il est le fils de François Guislain Lefebvre et de Désirée Euphrosine Verriez, cultivateurs à Arleux. Il se marie à Lourches le 26 décembre 1874 avec Aline Wavrin, née à Lourches le 12 juillet 1848, de leur union naîtront deux filles et un garçon. Edouard Lefebvre exerce la profession de pharmacien depuis 1875, dans l'officine qui existe toujours, à l'angle de la rue Patoux et d'Alsace. Il est conseiller municipal dès 1884, il sera élu maire d'Aniche le 31 décembre 1886, puis réélu le 20 mai 1888, il restera en poste jusqu'au 30 novembre 1889. Il occupe de nombreuses fonctions, il sera ainsi administrateur de la caisse d'épargne de Douai dès 1888. Son fils Georges sera Maire d'Arleux pendant 25 ans, sa fille Marie deviendra Sœur de Charité et son autre fille, Lydie épousera Julien Lefevre, pharmacien qui prendra la succession de son beau-père. Son épouse décède à Aniche le 5 mars 1915 à l'âge de 67 ans, Edouard Lefebvre décède le 27 février 1925 à Arleux à l'âge de 76 ans. Ses funérailles religieuses furent célébrées à Aniche par le curé Renaux. Il repose avec son épouse au cimetière du Centre.



(Photo et texte Michel Debève)



VACANCES SCOLAIRES

Journée exceptionnelle au PHARE

Neuf jeunes anichois ont pu s'initier à l'écriture de chant Rap, à la technique du Graff, ainsi qu'aux percussions brésiliennes durant la journée du 27 décembre à l'EVS. Les jeunes ont partagé le repas avec les intervenants et l'équipe d'animation. Un goûter de Noël a terminé cette journée, avec chocolat chaud, brioches, clémentines et friandises.



170 spectateurs pour le Ciné-enfants

170 enfants ont assisté ce mercredi 27 décembre après-midi au ciné-spectacle enfant organisé par l'AFCA. Au programme, la projection du film « Les Moomins attendent Noël » puis la prestation de Christopher et sa partenaire présentant le cirque de Noël. Trois heures de pure bonheur pour les jeunes enfants accompagnés de leurs parents.



Les structures gonflables pour fêter Noël

Comme chaque année, l'Office Municipal des Sports a organisé une journée récréative Salle Coubertin pour les jeunes enfants de la commune. Le matin, la manifestation était réservée aux jeunes de l'OMS et bénéficiaires du CCAS et plus largement au public l'après-midi. Les jeunes ont pu profiter des nombreuses structures gonflables et différentes animations. Le maire et les élus sont venus saluer les organisateurs.



CINÉMA

Qu'est-ce qu'un bon rap ? Une production de l'association anichoise Soleil-Levant Réalisation.

On a pu découvrir quelques extraits de ce long métrage lors du festival de l'Idéal Cinéma début décembre. La dernière production réalisée par l'association Soleil-Levant Réalisation est terminée et bientôt visible sur grand écran. Laurent Carlier, président de l'association et réalisateur du film a rappelé la genèse de cette réalisation, débutée au printemps dernier avec des tournages effectués dans toute la région pour traquer les inconditionnels du rap. La première projection aura lieu le 20 janvier à la médiathèque de Denain et le 10 mars à la MJC de Lambres-lez-Douai. On peut retrouver le teaser sur Facebook « Qu'est-ce que le bon rap ? »



Bientôt la projection du film « On est pas encore mort »

Le film de Camille Gallard « On est pas encore mort » réalisé à Aniche l'année dernière sera visible sur le grand écran de l'Idéal-Cinéma Jacques-Tati le samedi 3 février. Vous pouvez réserver vos places pour l'avant-première. Séances le samedi 3 février à 18h ou à 20h30. Attention les places sont limitées. Renseignements au 03 27 91 15 97. Les réservations sont à faire du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.